

Mise à jour :
22/12/23

Règlement des **Championnats de Ligue 2023 - 2024** et des **sélections** aux **Championnats de France Jeunes** (Minimes et Espoirs) **CATAMARAN** de la **Ligue de Voile de NORMANDIE** :



Sommaire

- 1 Durée de la saison sportive
- 2 Accès aux différents niveaux
- 3 Titres des Championnats de Normandie
- 4 Titres en CATAMARAN et catégories
- 5 n°en réserve
- 6 Places aux Chpts de France
- 7 Calcul des points des Chpts de Ligue
- 8 Compétitions prises en compte

- 9 Finale du Chpt de Normandie
- 10 n°en réserve
- 11 Groupes de classements d'une régata
- 12 Classement individuel ou par équipages
- 13 Equipages extérieurs à la Ligue
- 14 Equipages non classés
- 15 Montants des inscriptions aux régates
- 16 Mise à jour du présent règlement
- 17 n°en réserve

1 Durée de la saison sportive

(commun à CATA-DER)

Les **classements** des Championnats de Ligue sont établis **sur l'année scolaire** et sont établis à l'issue de la finale de ligue, (voir les épreuves prises en compte, en Annexe).

2 Accès aux niveaux Chpt Déptal (ex.R2), Chpt de Normandie (ex. R1), RA en CATAMARAN

3 intitulés différencient, selon les séries, les niveaux **auxquels s'adressent les épreuves** :

poussin	benjamin	minime	cadet	junior	senior
---------	----------	--------	-------	--------	--------

◆ **Chpt Déptal (ex.R2)**

sans limitation

◆ **Championnat de Normandie**

Classes d'âges
des séries des **Championnats de France Jeunes** (Minimes et Espoirs)

◆ **RAadulte**

catégories d'âge
au-delà de celles des
Chpts France Jeunes

.open

suffixe indiquant que le **classement** de la régata est **ouvert** à d'autres séries, niveaux ou classes d'âges (ex. : RAopen)

années de naissance et âge atteint dans l'année 2024 :

(commun à CATA-DER-PAV-KITE)

catégorie	poussin		benjamin		minime		cadet		junior		senior	
1°an	2017	7 ans	2014	10 ans	2012	12 ans	2009	15 ans	2005	19 ans	2002	22 ans
2°an	2016	8 ans	2013	11 ans	2011	13 ans	2008	16 ans	2004	20 ans	et -	et +
3°an	2015	9 ans			2010	14 ans	2007	17 ans	2003	21 ans		
							2006	18 ans				

Mise à jour :
22/12/23

Règlement des Championnats de Ligue 2023 - 2024
et des **sélections**
aux **Championnats de France Jeunes** (Minimes et Espoirs)
CATAMARAN
de la Ligue de Voile de **NORMANDIE** :

3 Titres des Championnats de Ligue

A partir d'un nombre minimum de 5 équipages classés, les titres ci-après seront validés (il pourra être décidé de créer un titre supplémentaire en cours de saison, pour une classe d'âge supplémentaire, totalisant au minimum 5 équipages).
Pour chaque titre, une extraction du classement correspondant, pourra discerner un titre de catégorie masculin ou mixte et un titre de catégorie féminine.
Si plusieurs classes d'âges, totalisent moins de 5 équipages, des titres et les classements des coureurs correspondants, pourront être fusionnés.

4 ► Titres en CATAMARAN

Chpt Déptal : pas de titre régional.

(éventuellement, 1 régates Régionale intégrable aux Criteriums Départementaux).

3 ► titres prévus

▼ **années de naissance**
et séries & catégories d'âge
sélectionnables aux Chpts de France

► Chpt de Normandie INC3 Minime	INC 14	2010-2012	(12-14 ans, en 2024)
► Chpt de Normandie INC3 Cadet - Junior (et plus)	SL 15.5	2008-2010	(14-16 ans, en 2024)
	SL 16	2004-2010	(14-20 ans, en 2024)
<i>Titre ouvert aux autres catégories d'âges et aux autres catamarans >14' sans dérive.</i>			
► Chpt de Normandie INC1 Cadet - Junior (et plus)	Nacra 15	2004-2010	(14-20 ans, en 2024)
<i>Titre ouvert aux autres catégories d'âges et aux autres catamarans >14' avec dérives.</i>			

Un titre régional supplémentaire, pourra être créé pour une classe d'âge ou une série particulière, si elle réunit au moins 10 coureurs ou 5 bateaux.

5 n° en réserve

6 Places aux Chpts de France

(commun à CATA-DER)

Un nombre de places est attribué par la FFVoile à la Ligue de Voile de Normandie, au 30 nov. de l'année précédant celle des Championnats de France : Minimes, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaires et Equipages, et Extrême Glisse, et ce pour chacun des titres.

60% de ces places (quotas), sont attribués par la Ligue, sur la base d'un classement du Championnat de Ligue, établi sur les épreuves sélectives.
Les épreuves sélectives, leurs coefficients éventuels et ces quotas, sont indiqués en annexe, pour chaque titre concerné, (calcul arrondi à l'entier le plus proche, avec 1/2 arrondi à l'entier supérieur).

Les 40% restants de ces places, (invitations), sont attribués par la Ligue sur des critères appréciés et peuvent prendre en compte les cas particuliers et des résultats complémentaires.
Les attributions des places sur invitation, reposent principalement sur la décision des responsables de série, sur la base de critères sportifs élargis.
Cette modalité sera également utilisée pour une candidature à la sélection à un Chpt de France Jeune en voile légère, pour lequel aucune épreuve sélective n'apparaît en annexe.

Les volumes d'invitations seront indiqués approximativement en annexe.
Ces volumes d'invitations sont affinés le 30 avril avec la FFVoile et sont définitivement connus le 15 mai

Si moins de 4 épreuves sélectives sont validées, toutes les places sont attribuées sous forme d'invitations.
Quand il n'est pas prévu d'épreuve sélective pour un titre de Chpt de France, il pourra faire l'objet d'attribution de place(s) sur invitation.

Mise à jour :
22/12/23

Règlement des Championnats de Ligue 2023 - 2024
et des **sélections**
aux **Championnats de France Jeunes** (Minimes et Espoirs)
CATAMARAN
de la **Ligue de Voile de NORMANDIE** :

7 Calcul des points

(commun à CATA-DER-PAV-KITE)

dans les classements des Championnats :

Le système de points retenu est celui dit "à minima", (1er = 1 point, 2ème = 2 points, etc...), appliqué aux places du classement général de chaque épreuve.
Les **ex-aequo** sur le total des points, sont départagés :
sur la **meilleure épreuve** de chaque équipage (ou coureur si classement individuel),
(puis si nécessaire sur la 2ème meilleure, etc., mais pas sur les résultats retirés),
puis sur chaque **dernière épreuve** validée
(puis si nécessaire sur l'avant-dernière, etc.).

8 Compétitions prises en compte

Pour les niveaux "Chpt de Normandie", les résultats pris en compte sont ceux des épreuves **sélectives** aux **Championnats de France**, (grade **5A** et éventuellement grade **4**), repérées en Annexe, (auxquelles peuvent s'ajouter, d'éventuelles épreuves, postérieures aux sélections aux Chpts de France et courues en fin de saison sportive).

Les moins bonnes régates de chaque coureur, seront retirées selon le barème suivant :

Régates 5A validées : 1 2 3 4 5 6
Régates 5A retirées :

0	1	2
---	---	---

Le résultat d'une régate coef.2, sera comptabilisé comme 2 résultats coef.1, afin de pouvoir l'intégrer dans ce décompte.

9 Finale du Chpt de Normandie

Les dernières épreuves prises en compte dans la saison sportive, pourront donner lieu à des Finales, qui **détermineront les rangs définitifs**, entre les coureurs les mieux classés du Championnat de Ligue de chaque série présente.

Le nombre de coureurs concernés, le format sportif et les **modalités** de classement, seront précisées dans les Instructions de Course de la compétition.

10 n° en réserve

11 Groupes de classements d'une régate et nombre minimum de classés

(commun à CATA-DER)

Pour être pris en compte, les classements d'une régate devront comporter au moins 1 manche validée.

Les groupes de classement de la régate respecteront les niveaux et les classes d'âges des titres du Championnat, ainsi qu'un effectif minimum de 5 bateaux, pour les classements en monotypie en Temps Réel.

Seuls les classements totalisant un effectif d'au moins 20 bateaux permettent de totaliser un maximum de points au **Championnat de France des Clubs FFVoile**, (105 pts/coureur, en moyenne, avec 20 bateaux et plus ; 55 pts/coureur, en moyenne, avec 10 bateaux).

Les groupes de classement seront donc composés, autant que possible, d'un minimum de 20 bateaux, classés si nécessaire en **Inter-Série Catamaran ("INC")**.

Dans ce cas, un **classement séparé pour chaque série**, (avec recalcul des manches), sera pris en compte pour les classements des Championnats de Ligue.

Mise à jour :
22/12/23

Règlement des Championnats de Ligue 2023 - 2024
et des **sélections**
aux **Championnats de France Jeunes** (Minimes et Espoirs)
CATAMARAN
de la Ligue de Voile de **NORMANDIE** :

- 12 Classement individuel des coureurs des équipages** *(commun à CATA-DER)*
dans les classements des Championnats :
Qu'ils soient barreaux ou équipiers, les coureurs sont classés individuellement, indépendamment des équipages constitués ou modifiés.
Il sera possible d'identifier les membres d'un équipage stable, à partir de l'égalité de leurs scores dans le classement.
- Chaque coureur sélectionné aux Chpts de France, choisira son coéquipier (Equipier ou Barreur), obligatoirement en accord avec son entraîneur de club.
Pour accéder au podium du Championnat de Ligue, les coureurs devront courir les Finales dans cette configuration d'équipage.
- 13 Equipages extérieurs à la Ligue,**
dans les classements des Championnats : *(commun à CATA-PAV-KITE)*
Les coureurs extérieurs à la ligue seront classés dans le championnat de Normandie.
Les équipages extérieurs restent pris en compte dans les places obtenues par les équipages de la Ligue
Ils pourront participer à la Super Finale du championnat, si elle est organisée pour le support.
Le titre de champion de Normandie reviendra au 1er équipage comportant au moins un licencié normand classé.
- 14 Equipages non classés**
à une régate d'un Championnat : *(commun à CATA-DER-PAV-KITE)*
Les coureurs des équipages non classés sur une épreuve, marquent un nombre de points correspondant à la moins bonne place obtenue par un équipage, sur l'ensemble des épreuves (grade 4 compris), prises en compte pour le classement concerné, augmenté de 1 point pour les équipages DNA et de 2 points pour les équipages absents de l'épreuve.
- Une moins bonne place est réactualisée à l'issue de chaque épreuve, et les points des coureurs non classés sur les épreuves précédentes, sont modifiés rétroactivement.
- 15 montants des inscriptions**
pour les régates des Championnats : *(commun à CATA-DER-PAV-KITE)*
- Un montant harmonisé du coût de l'inscription aux régates, pour la saison 2023- 2024, est défini comme suit :
- | | | |
|---|---------------|----------------------------|
| régates courues en mer : | 5 € / coureur | (soit 10 € pour un double) |
| régates courues en plan d'eau intérieur : | 3 € / coureur | (soit 6 € pour un double) |
- Une majoration raisonnable, est recommandée pour les pré-inscriptions hors délai, avec une pré-inscription possible jusqu'à J-3 de l'épreuve.
- 16 Mises à jour** *(commun à CATA-DER-PAV-KITE)*
Le présent règlement fait l'objet d'une ou plusieurs mises à jour, notamment à l'issue de l'établissement du calendrier des régates de l'année des Chpts de France, et une fois connus les nombres de places aux Championnats de France attribués à la Ligue, en intégrant les éventuelles modifications, au règlement des Championnats de France Jeune de la FFVoile.

régates **sélectives** pour les **Championnats de France** jeune **2024** et prises en compte pour les **Championnats de Ligue** en **CATAMARAN** :

quotas : places (nombre d'équipages), attribuées à partir du classement du Chpt de Ligue au 16 juin 2024.
invitations : places complémentaires attribuées par la Ligue, dans la limite du total, accordé définitivement le 15 mai 2024 par la FFVoile.

Chpts de France Minimes Tyka Open 06-11/07 Cherbourg

Ages	AnNaiss	Sans dérive (INC3 ≤ 14') Minime	quotas	invitations
12-14 ans	2010-2012	Tyka Open	3	2?
Sélectives et coef. :		▷ 1 classement de sélection	Chpt de Ligue	

Chpts de France Espoirs Doubles 22-27/08 La Rochelle

Ages	AnNaiss	Sans dérive (INC3 15'-16') Cadet - Junior	quotas	invitations
14-16 ans	2008-2010	15.5 Open	2	1?
14-20 ans	2004-2010	SL16 Open	3	2?
Sélectives et coef. :		▷ 1 classement de sélection	Chpt de Ligue	

Chpts de France Espoirs Doubles 22-27/08 La Rochelle

Ages	AnNaiss	Avec dérives (INC1 > 14') Cadet - Junior	quotas	invitations
14-20 ans	2004-2010	Nacra 15	4	2?
Sélectives et coef. :		▷ 1 classement de sélection	Chpt de Ligue	

Sél. coef.1	L 5A	24/09/23	Courseulles	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	04/11/23	Ouistreham	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	05/11/23	Le Havre	Chpt

Sél. coef.1	L 5A	24/09/23	Courseulles	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	04/11/23	Ouistreham	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	05/11/23	Le Havre	Chpt

Sél. coef.1	L 5A	24/09/23	Courseulles	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	04/11/23	Ouistreham	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	05/11/23	Le Havre	Chpt

2023
2024

Sél. coef.2	IL 5A	13-14/04/2024	Le Havre	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	27/04/24	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	28/04/24	Langrune	Chpt
Sél. coef.2	IL 5A	04-05/05/2024	Courseulles	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	15/06/24	Le Havre	Chpt
	L 5A	16/06/24	Le Havre	

Sél. coef.2	IL 5A	13-14/04/2024	Le Havre	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	27/04/24	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	28/04/24	Langrune	Chpt
Sél. coef.2	IL 5A	04-05/05/2024	Courseulles	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	15/06/24	Le Havre	Chpt
	L 5A	16/06/24	Le Havre	

Sél. coef.2	IL 5A	13-14/04/2024	Le Havre	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	27/04/24	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	28/04/24	Langrune	Chpt
Sél. coef.2	IL 5A	04-05/05/2024	Courseulles	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	15/06/24	Le Havre	Chpt
	L 5A	16/06/24	Le Havre	

mardi 11 juin : date d'envoi de la liste des **sélectionnés** aux Chpts de France **Minimes**, à la FFVoile.

mardi 18 juin : date d'envoi de la liste des **sélectionnés** aux Chpts de France **Espoirs**, à la FFVoile.

régates grade 5 1 retirée si 3 à 5 validées ; 2 retirées si 6 ou plus validées,

régates /2jours (coef.2 pris en compte comme 2 coef.1).

Les résultats aux régates non sélectives,

pourront être intégrées aux critères d'attribution des places sur invitation.

Si moins de 4 épreuves sélectives sont validées,

toutes les places sont attribuées sous forme d'invitations.

Principe étendu aux séries, pour lesquelles

il n'existe pas de Classement de Championnat de Ligue.